



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23074924

DÉPOSÉ AU GREFFE LE
30 MAI 2023

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **432 220 518**

Nom

(en entier) : **TENNIS CLUB ELLEZELLES**

(en abrégé) : **TCE**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue de Renaix 38B à 7890 ELLEZELLES**

Objet de l'acte : Modification des statuts, nomination et cessation de membres du conseil d'administration

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 02/04/2023, la composition du conseil d'administration est modifiée comme suit

Nominations :

- LEJEUNE Nicole (NN 581213-068.68)
- PERSIGAND Pascal (NN 750509-343.27)
- PIRON Margaux (NN 961025-478.82)

Cessations :

- SIAKOUDIS Vassilios
- THIELEMANS Fleur

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 02/04/2023, le titre IV article 13 de nos statuts est modifié comme suit :

Article 13 - Les membres effectifs et adhérents paient une cotisation annuelle. Le montant de cette cotisation est fixé annuellement par le conseil d'administration et toute augmentation de plus de 10%, hors inflation (suivant index septembre -base 2013) doit être votée à l'assemblée générale.

La cotisation pour un membre effectif ne pourra pas dépasser 500 €/an.

La cotisation pour un membre adhérent ne pourra pas dépasser 100 €/an.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).